



FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Identificateur de la Matière	CALCIUM CHLORIDE PELLETS
Usage du Produit	Dégivreur / Contrôle de la Poussière
Fabricant	XNYNTH Manufacturing Corp. 101 - 5950 Imperial Street Burnaby, B.C. Canada V5J 4M2 604-473-9343
D'Urgence	1-800-635-8423

SECTION 2: IDENTIFICATION DES RISQUES

GHS: CONTACT DANGER - PEAU	Catégorie 2 - Provoque une irritation de la peau
GHS: CONTACT DANGER - LES YEUX	Catégorie 2B - Provoque une irritation de yeux
GHS: TOXICITÉ AIGUË - INHALATION	Non Classé
GHS: TOXICITÉ AIGUË - ORALE	Catégorie 4 - Nocif en cas d'ingestion
GHS: TOXICITÉ AIGUË - CUTANÉE	Non Classé
GHS: CANCÉROGÉNICITÉ	Non Classés selon les critères de GHS, NTP, IARC, WHMIS ou OSHA.

GHS SYMBOLE:



GHS MOT INDICATEUR:

ATTENTION

MENTION DE DANGER:

Peut provoquer une irritation des yeux et de la peau. Nocif en cas d'ingestion.

CONSEILS DE PRUDENCE (Prevention):

Porter des lunettes et faire face à la protection.

Porter des gants de protection.

Se laver les mains après avoir manipulé.

Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

CONSEILS DE PRUDENCE (Réponse):

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin

EN CAS D'INGESTION: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

CONSEILS DE PRUDENCE (Stockage):

Pas Disponible

CONSEILS DE PRUDENCE (Élimination):

Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

RISQUES NON CLASSÉS AILLEURS: Aucuns Connus

SECTION 3: COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

COMPOSANT	# CAS
Chlorure de Calcium	10043-52-4

SECTION 4: PREMIERS SOINS

- Contact avec la Peau:** Éliminer le plus possible de poudre. Rincer à grande eau. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
- Contact avec les Yeux:** Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer pendant 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
- Ingestion:** Donner de l'eau. Ne pas faire vomir. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements. Peut provoquer une irritation. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE LE FUE

- Propriétés Inflammables:** Produit n'est Pas Inflammable
- Point d'Éclair et Méthode de Détermination:** Pas Disponible
- Moyens d'Extinction:** Pas Disponible
- Limites d'Inflammabilité:** Pas Disponible
- Risques d'Explosion:** Pas Disponible
- Produit de Décomposition Thermique Dangereux:** Formé dans des conditions d'incendie. Du gaz de chlorure d'hydrogène, L'oxyde de calcium.

SECTION 6: PROCÉDURES EN CAS DE DÉVERSEMENT

- Méthodes de Nettoyage:** Isoler la zone. Utiliser un équipement de protection individuelle approprié. Balayer ou matériau sec sous vide pour l'élimination correcte. Laver la zone avec de l'eau.
- Traitement des Déchets:** Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et locaux pour l'élimination appropriée des déchets chimiques.

SECTION 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

- Protection Individuelle:** Porter des lunettes ou des lunettes de sécurité, gants de retenue chimique et un tablier.
- Manipulation et Stockage:** Lavez les mains après manutention.
Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.
- Exigences Particulières d'Expédition:** Sans Objet

SECTION 8: MAÎTRISE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection Respiratoire:	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé avec filtres à poussière.
Protection de la Peau:	Des gants résistants aux produits chimiques.
Protection pour les Yeux et le Visage:	Lunettes de protection ou des lunettes de sécurité.
Procédure de Manipulation:	Lavez les mains après manutention.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État Physique:	Solide	Aspect:	Pellet
Densité Apparente:	52-58 Lb (23.59-26.32 kg)/ft ³	Seuil de l'Odeur:	Pas Disponible
Point de Fusion:	771.67°C / 1421°F	Odeur:	Odeur minimale
Masse Moléculaire:	110.99	Solubilité dans l'Eau:	59.5 g/100 ml (0 °C)
Pression de Vapeur:	Pas Disponible		

SECTION 10: STABILITÉ ET REACTIVITÉ

Stabilité:	Stable
Possibilité de réactions dangereuses/Décomposition:	Formé dans des conditions d'incendie. Du gaz de chlorure d'hydrogène, L'oxyde de calcium.
Matières Incompatibles:	La chaleur est générée lorsqu'il est mélangé avec de l'eau ou des acides aqueux.

SECTION 11: PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES D'ENTRÉE

Peau:	Un contact prolongé ou répété peut provoquer une irritation de la peau.
Yeux:	Peut provoquer une légère irritation des yeux
Inhalation:	La poussière peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures
Ingestion:	Faible toxicité en cas d'ingestion. Avaler de grandes quantités peut être nocif.

Effets d'une Exposition Aiguë:	Irritation légère
d'Autres Risques pour la Santé:	Aucuns Connus

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité:	Pas Disponible
Persistence et Dégradabilité:	Pas Disponible
Bioaccumulation/Accumulation:	Pas Disponible
Mobilité dans l'Environnement:	Pas Disponible
d'Autres Effets Indésirables:	Pas Disponible

SECTION 13: ÉLIMINATION DES RÉSIDUS

Instructions pour l'Élimination:

Les déchets doivent être éliminés conformément aux règlements fédéraux, état/provinciaux et municipaux sur la protection de l'environnement.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

United States DOT:

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Canadian TDG:

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

SECTION 15: DONNÉES RÉGLEMENTAIRES

US Règlements:

Coté sur les États-Unis TSCA (Toxic Substances Control Act) inventaire.

Canadian Règlements:

WHMIS (2015) - lésions/irritation oculaires - catégorie 2 - class. H319

SECTION 16: RENSEIGNEMENTS DIVERS

SDS Préparée par: XYNETH Manufacturing Corp.

Date: Juillet 01, 2019